

# Au bon air de Dioré

Le rempart qui domine la rivière du Mât, côté Saint-André, abrite un petit bijou végétal : la forêt de Dioré. Ses 252 hectares, sont couverts en grande partie par une luxuriante végétation de Bois de couleurs de moyenne altitude.

Le Conseil général a confié la gestion du site à l'association Allon Pren' Dioré En Main, qui œuvre depuis à dynamiser un quartier longtemps oublié. « Une vraie richesse naturelle, à seulement 10 minutes du centre-ville de Saint-André, commente David, un des animateurs de l'Espace Naturel Sensible. L'entretien de la forêt, menacée par diverses espèces invasives, et la réfection de la route qui y mène ont facilité l'accès au site, désormais très fréquenté chaque week-end. Il faut dire que la vue sur les gorges de la rivière du Mât et la côte Est est époustouflante !

Des kiosques aménagés entre 420 m et 780 m d'altitude incitent au pique-nique et au changement d'air, dans le respect de la nature. « Nous enlevons progressivement les poubelles pour encourager les promeneurs à redescendre leurs déchets et ne pas attirer les chiens errants », précise Sylvaine Arne, responsable de l'animation. « Nous faisons passer le message aux nombreux scolaires que nous accueillons : la sensibilisation commence par eux ! ». La vigilance est également de mise pour contenir les espèces invasives de la partie basse, autrefois défrichée pour les besoins de l'agriculture.

Une multitude d'oiseaux s'ébat dans les branches des Takamakas, des Bois de pomme et autres Bois de Corail qui font la richesse du lieu : Zoiseau blanc, Zoiseau lunettes vert ou Zoiseau la vierge... En trois heures de marche, la boucle que forme le sentier de Dioré offre un magnifique concentré de nature originelle. Celle des hauteurs humides de l'Est mérite le détour !

**L'ENS de Dioré est ouvert gratuitement au public toute l'année. Pour s'y rendre, suivre les panneaux à partir de la D 48, à Saint-André, en direction de Salazie. Des visites guidées sont organisées.**

**Tarif : 5 euros, 17 euros avec un repas, en pique-nique sous un kiosque.**

**Réservation auprès de l'association Allon Pren' Dioré En Main au 0262 97 30 42.**



APDEM



APDEM

**Le Conseil Général investit 10 millions d'euros pour le patrimoine naturel**

Le Conseil général est un acteur incontournable dans la préservation des milieux naturels et exceptionnels de l'île. Chaque année, il consacre 10 millions d'euros à la préservation et valorisation des espèces endémiques, à la lutte contre les espèces invasives, à la réalisation d'aménagements pour l'accueil du public et à la sensibilisation de tous.

**GROS PLAN**



APDEM

## Hibiscus boryanus

Parmi la flore de l'ENS de Dioré, *Hibiscus boryanus* se distingue par sa belle floraison rouge orangée. Egalement appelé Mahot bâtard ou Foul-sapate marron, cet arbuste peut atteindre plusieurs mètres de hauteur sous le généreux climat des hauteurs de l'Est. Endémique de La Réunion et de Maurice, il est protégé en raison de sa rareté, mais c'est sans doute le site de Dioré qui abrite le plus grand nombre de spécimens.

**ESPACES  
NATURELS  
SENSIBLES**



**DÉPARTEMENT  
DE LA  
Réunion**  
www.cg974.fr